

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

TYPE HC1 ADDITIF 1

Il résulte des déclarations du constructeur et des constatations effectuées le 22 juillet 1983 que la citerne n° 0013 HC1 présentée comme prototype d'une série marque : FRUEHAUF FRANCE, type HC1 - additif 1, satisfait :

- aux dispositions des chapitres 1, 3, et 10 de l'appendice n° 3 au règlement pour le transport des matières dangereuses (RTMD), sauf § 3.2.2. et 3.3.2

Le premier numéro attribué dans la série du type HC1 - additif 1 est : 0013 HC1.

Mentions particulières à faire figurer sur la carte jaune : NÉANT.

A AUXERRE, le 26 juillet 1983
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)

J.L. LARGE

Vu, approuvé et enregistré sous le n° TMD 83 T 1089
Le Directeur interdépartemental de l'Industrie
Pr le Directeur et par délégation,
L'Ingénieur Divisionnaire des T.P.E. (Mines),
A. ROY

F 03-100

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés, FRUEHAUF FRANCE, Constructeurs, certifions que la citerne :

- Marque : FRUEHAUF FRANCE
- Type : HC1 - additif 1
- N° d'ordre : 0092 HC1
- Mois et année de construction : ~~XXXXXX~~ **MAI 1986**
- Citerne calorifugée pour transport de produits à température supérieure à 80°C
- Citerne non calorifugée pour transport de produits à température inférieure à 80°C
- Volume total : 31.075 litres
- Volume de chaque compartiment : 30.000.
- Nombre de compartiments étanches : 1.
- Diamètre : 1800/2100 mm
- Longueur : 9480 mm

- en tant que :
- Citerne montée par nos soins sur véhicule routier :
 - genre :
 - marque :
 - type :
 - N° de série :
 - P.T.A.C. :
- Semi-remorque citerne autoportante ou remorque citerne autoportante
- Citerne amovible.

sort de nos usines le **30 MAI 1986**

pour être livrée à **SOCIETE DES TRANSPORTS MASUY Le Fonteny - 44220 - COUERON**

est entièrement conforme au type décrit ci-dessus, et défini dans le dossier déposé auprès du Directeur Interdépartemental de l'Industrie de Bourgogne Franche-Comté aux fins de la réception visée plus haut.

Fait à **AUXERRE**

, le **30 MAI 1986**

Le Constructeur

FRUEHAUF-FRANCE S.A.

SCAC - PLAINE DES ILES

B.P. 209 - 89002 AUXERRE

SIRET 775 720 436 00035

Tél. : (86) 46-69-20

NOTA

(1) La citerne doit rester conforme à son état initial.

(2) Le présent document devra être fourni à l'appui de toute demande d'autorisation de mise en circulation relative au transport de matières dangereuses (carte jaune).